



MÉMOIRE

**Déposé au Bureau d'audiences publiques en
environnement (BAPE) dans le cadre du Projet de
construction d'un complexe de liquéfaction de gaz
naturel à Saguenay**

**Déposé par
Ville de La Tuque**

**Présenté par
Monsieur Pierre-David Tremblay
Maire de La Tuque**

**La Tuque
22 octobre 2020**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	2
CONTEXTE	3
PRÉSENTATION DE L'AGGLOMÉRATION DE LA TUQUE.....	4
POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	5
NOTRE POSITION SUR LES PROJETS DE GAZODUQ ET DE GNL QUÉBEC À SAGUENAY ..	7
CONCLUSION.....	8
SIGNATURES.....	9
ANNEXE A : TABLEAU INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC	10
ANNEXE B : REVUE DE PRESSE ÉLECTRONIQUE	11

INTRODUCTION

Bien qu'elle soit située dans la région administrative de la Mauricie et qu'elle n'est pas directement touchée par le projet, l'agglomération de La Tuque participe à ce processus de consultation du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) sur le projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay, parce qu'elle est directement concernée par le projet de Gazoduq, qui désire construire une infrastructure souterraine de transport de gaz naturel, dont 165,7 km se trouvera sur le territoire administré par la Ville de La Tuque, pour alimenter l'usine projetée par GNL Québec.

Comme le projet de Gazoduq est lié à celui de GNL Québec à Saguenay, le conseil d'agglomération de La Tuque croit qu'il est primordial de faire entendre sa voix dans le cadre de cette consultation publique du BAPE. D'entrée de jeu, l'agglomération de La Tuque désire signifier à cette commission qu'elle est en faveur du projet. Le présent mémoire servira à exprimer les différentes argumentations expliquant cette position.

Dans un premier temps, voici un bref retour en arrière pour expliquer comment nous en sommes venus à nous impliquer dans ce dossier très important pour l'avenir de notre communauté.

Le 19 décembre 2017, le conseil d'agglomération de La Tuque a adopté une résolution qui entérinait le dépôt, au gouvernement du Québec, d'un mémoire sur le soutien financier gouvernemental qui lui est accordé annuellement, que les dirigeants de notre agglomération jugent insuffisant pour remplir toutes les responsabilités qui leur incombent. Dans ce mémoire, l'agglomération de La Tuque fait état de sa grande dépendance à la péréquation en raison de sa faible richesse foncière et de son désir de trouver de nouvelles sources de financement, autres que la taxation résidentielle, pour assurer son avenir et le maintien d'une qualité de services à ses citoyens.

Au cours des cinq dernières années, La Tuque a été l'une des municipalités les plus pénalisées au Québec avec la perte de 1,3 millions \$ en revenus annuels en raison de la disparition de différentes compensations gouvernementales. Cette situation a forcé l'administration municipale à recentrer ses objectifs financiers et à analyser des façons de trouver de nouvelles sources de revenus. Il s'est alors amorcé une prise de conscience collective qui a permis, principalement depuis l'élection du conseil municipal actuel en 2017, de revendiquer un meilleur partage des retombées économiques liées aux ressources naturelles qui transitent par le territoire de La Tuque.

Il est clair dans l'esprit des dirigeants de l'agglomération de La Tuque que la région doit tirer un maximum de retombées économiques de l'exploitation des richesses naturelles qui sont issues ou qui transitent sur son territoire.

C'est dans cet état d'esprit que l'équipe de Ville de La Tuque a entrepris des négociations avec Gazoduq, dans le but de s'assurer que le passage des infrastructures de ce projet en sol latuquois ne se réalisera pas sans que les citoyens de l'agglomération de La Tuque puissent en bénéficier. Il en sera de même pour tous les projets semblables qui verront le jour en sol latuquois dorénavant.

Par le fait même, l'agglomération de La Tuque s'est fait un devoir de faire entendre sa voix sur toutes les tribunes pour démontrer son implication dans ce projet et défendre les intérêts de sa communauté.

Étant donné que pour nous, Gazoduq et GNL Québec, l'un ne va pas sans l'autre, nous croyons qu'il est opportun de présenter à cette tribune, notre appui à ces deux projets.

CONTEXTE

Le projet Énergie Saguenay développé depuis 2014 par GNL Québec, qui consiste à construire un complexe industriel de liquéfaction de gaz naturel qui sera implanté sur le site du port de Saguenay dans le but d'exporter 11 millions de tonnes de gaz liquéfié (GNL) par an de manière économique et sécuritaire sur les marchés mondiaux, à partir de sources d'approvisionnement de l'Ouest canadien, va générer des millions de retombées économiques pour le Québec.

Les dirigeants de l'agglomération de La Tuque sont d'avis que ce projet est acceptable, car il permettra une transition vers des énergies plus vertes, puisque le gaz naturel remplacera des énergies plus polluantes dans différents pays du monde.

Nous n'avons pas la prétention de pouvoir débattre sur toutes les données techniques soumises par le promoteur sur lesquelles reposent cette affirmation, car nous ne sommes pas de grands spécialistes en environnement, mais nous savons que :

- Le monde, le Canada et le Québec ne peuvent pas prétendre passer directement aux énergies vertes sans passer par une période de transition. Dans ce contexte le gaz naturel nous apparaît comme une solution fiable;
- L'histoire nous a appris qu'il fallait parfois savoir oser et pousser nos limites pour développer une grande expertise énergétique propre au Québec, pensons à Hydro-Québec;
- La gaz naturel est pour nous une source d'énergie sécuritaire, car nous vivons depuis des années avec les infrastructures d'Énergir sans problème. Le gazoduc d'Énergir traverse l'est de l'agglomération de La Tuque sur une distance d'environ 75 km. Énergir a investi près de 50 millions \$ en 2016 pour la construction d'un nouveau poste de compression, afin d'être en mesure d'acheminer un plus grand volume de gaz naturel à ses clients industriels du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Nous avons collaboré pour la réalisation de ce projet. Nous travaillons en étroite collaboration avec Énergir au niveau de la géomatique et de la gestion des mesures d'urgence. C'est un bon citoyen corporatif;
- L'ensemble du Québec, encore davantage les régions ressources comme La Tuque et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, ont besoin de grands projets économiques créateurs d'emplois et de richesses collectives comme celui-ci pour se développer;

- Les redevances que nous pouvons tirer de ce projet pourront nous permettre de développer des projets d'énergies vertes sur nos territoires, donc d'avoir les moyens financiers d'améliorer notre empreinte environnementale collective.

Partout dans le monde, des pays réussissent à rentabiliser leurs richesses naturelles en les exploitant de façon responsable. Pourquoi au Canada et au Québec est-ce si difficile de faire la même chose?

La question mérite qu'on s'y attarde de la façon la plus objective possible, car nous constatons que les groupes de pression environnementaux font tout en leur pouvoir pour mettre un frein à nos grands projets énergétiques. D'où l'importance que les gens comme nous, qui croient aux bienfaits de ces projets, participent à cette audience et fassent entendre leur voix.

PRÉSENTATION DE L'AGGLOMÉRATION DE LA TUQUE

L'agglomération de La Tuque est formée de trois municipalités : La Tuque, La Bostonnais et Lac-Édouard. Elle occupe un vaste territoire de 29 645 km², soit près de 75 % de la superficie totale de la région administrative de la Mauricie. Le milieu urbain latuquois ne représente qu'approximativement 1 % de la superficie totale de l'agglomération.

Le secteur de La Tuque constitue le principal centre urbanisé. Les espaces résidentiels, publics et communautaires, les entreprises industrielles, de même que la plupart des établissements commerciaux et de services s'y concentrent. Selon le décret de population de l'Institut de la statistique du Québec pour 2020, Ville de La Tuque compte 10 933 habitants. À eux, s'ajoutent les 605 habitants de La Bostonnais et les 184 habitants de Lac-Édouard.

Trois réserves atikamekw (Coucoucache, Opitciwan et Wemotaci) y sont aussi enclavées avec une population totale de 3 374 personnes issues des Premières Nations. Sur un territoire aussi grand que celui d'un pays comme la Belgique équivalent à 58 fois la superficie de l'île de Montréal, un peu plus de 15 000 personnes vivent dans l'agglomération de La Tuque.

Ville de La Tuque a la particularité d'avoir un quartier, le secteur de Parent, qui est situé à plus de 200 km de son centre-ville. Environ 350 personnes vivent à Parent, un secteur qui regroupe une école, quelques commerces et une scierie.

Quelques hameaux sont également répartis à l'intérieur de ces territoires forestiers. Il s'agit notamment de Clova, Base Radar, Casey, Sanmaur, Vandry, Rapide-Blanc Station et Kiskissink. Sur ce vaste territoire, on retrouve 4 220 chalets, dont 85 % des propriétaires sont des personnes qui n'habitent pas l'agglomération de La Tuque. Lors des périodes les plus achalandées de l'année, en période de chasse et de pêche notamment, l'équipe municipale évalue que plus de 30 000 personnes peuvent occuper en même temps le territoire latuquois.

Comme le secteur urbanisé de La Tuque compte 4 065 résidences au total, on retrouve en sol latuquois plus de chalets que de maisons. On y retrouve également 65 pourvoiries et 9,5 zones d'exploitation contrôlée (zecs). La Tuque est un paradis de plein air, où la chasse, la pêche, la motoneige, le quad, la navigation, le vélo et autres activités génèrent des millions de dollars en

retombées économiques annuellement. L'occupation et la gestion du territoire est donc très importante pour la municipalité.

L'industrie forestière avec ses 2 000 emplois, occupe la première place dans l'échiquier économique latuquois. L'industrie touristique et les services à la population représentent aussi des moteurs économiques importants. Hydro-Québec y opère six centrales hydroélectriques sur la rivière Saint-Maurice, en plus de faire la gestion du barrage Gouin, dont le réservoir Gouin représente l'un des plus grands plans d'eau du Québec.

Le milieu forestier de Ville de La Tuque couvre 27 298 km². Un réseau de 30 000 km de chemins forestiers y donnent accès. L'agglomération de La Tuque est traversée par deux lignes de chemins de fer, soit la liaison Montréal – Shawinigan – La Tuque – Senneterre et celle de Montréal - Lac-Édouard et la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Avec le temps, l'équipe municipale latuquoise a développé une solide expertise concernant l'occupation et le partage des différents usages en matière d'aménagement du territoire dont la gestion lui est confiée. Cette expertise de l'équipe de Ville de La Tuque permet de bien maîtriser les différents enjeux liés au projet de Gazoduc en sol latuquois.

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En mai 2013, le conseil municipal de La Tuque a adopté une Politique de développement durable et son plan d'action. Cette politique sert de référence et de ligne directrice pour les différents projets développés dans la municipalité. Elle permet de passer de la parole aux actes et d'intégrer les enjeux environnementaux aux orientations de Ville de La Tuque. Elle établit le principe selon lequel, il faut agir en préservant un cadre et une qualité de vie pour l'avenir, afin de combler les besoins de la génération actuelle, sans compromettre ceux des générations futures.

En février 2014, le conseil municipal de La Tuque a créé la division environnement au sein de son Service de l'aménagement, développement du territoire et urbanisme, démontrant ainsi toute l'importance accordée à la protection de l'environnement dans l'agglomération de La Tuque.

La Ville de La Tuque s'est donné pour mission d'aménager et de développer son immense territoire de façon durable, en y intégrant les principes de protection de l'environnement. C'est grâce à une gestion responsable, ainsi qu'à une communauté apprenante et innovante, que Ville de La Tuque tend vers une qualité de vie exceptionnelle dans un contexte de développement durable.

L'équipe municipale latuquoise travaille en fonction du développement durable à partir de cinq grands objectifs :

1. Intégration de la Politique de développement durable dans la gestion municipale;
2. Sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques environnementales;
3. Protection de l'environnement (eau, air, sol, écosystèmes);

4. Eau potable de qualité;
5. Réduction de l'enfouissement des déchets.

Tel que stipulé dans cette politique, la gestion municipale est la pierre angulaire de la mise en œuvre de la Politique de développement durable adoptée par le conseil municipal en 2013.

L'intégration de ces concepts dans le processus de prise de décision et de gestion de la municipalité assure une ligne directrice qui permettra l'atteinte des objectifs spécifiques.

Ces principes font partie intégrante de la démarche amorcée avec Gazoduq dans le cadre de son projet d'implantation d'une conduite de gaz naturel, dont une partie du trajet traverse le territoire de Ville de La Tuque. Notre municipalité est une ville verte et nous sommes fiers d'en faire la promotion avec les arguments suivants :

- L'industrie forestière, qui par la récolte, la transformation en bois d'œuvre et la plantation de nouveaux arbres contribue à réduire les gaz à effets de serre (GES);
- La Mauricie est la troisième plus grande région productrice d'hydroélectricité au Québec, une énergie verte dont les Québécois sont fiers. Il y a 6 des 9 grandes centrales hydroélectriques de la Mauricie qui se trouvent dans l'agglomération de La Tuque;
- Le carton produit par l'usine WestRock de La Tuque a une qualité de renommée mondiale;
- Les produits alimentaires en bois fabriqués par l'usine latuquoise des Industries John Lewis sont biodégradables et bénéficient aussi d'une qualité de renommée mondiale.

La Tuque prône l'utilisation du bois dans la construction autre que résidentielle, d'ailleurs un tour d'observation construite au parc des Chutes-de-la-Petite-Rivière-Bostonnais témoigne du génie forestier dans les grandes constructions et représentent La Tuque sur bien des images corporatives.

C'est à l'intérieur de cette vision environnementale que nous sommes prêts à donner notre appui aux projets de Gazoduq et de GNL Québec à Saguenay, parce que nous croyons qu'il s'agit de projets de transition qui permettront à la planète d'adopter des habitudes énergétiques moins polluantes.

Cela permettra par la même occasion à La Tuque de développer des projets innovateurs en matière de nouvelles énergies renouvelables, car nous avons l'intention de consacrer une partie des retombées économiques liées au projet de Gazoduq à l'atteinte de cette objectif. Nous encourageons les autres municipalités qui vont bénéficier économiquement de ces deux projets à faire de même.

NOTRE POSITION SUR LES PROJETS DE GAZODUQ ET DE GNL QUÉBEC À SAGUENAY

Dans un premier temps, même si ce n'est pas l'objet de la présente consultation publique, nous tenons à préciser que nous apprécions le fait que Gazoduq offre l'équité aux municipalités du Québec, même si l'entreprise n'est pas dans l'obligation de payer des taxes sur les terres publiques dans notre province. Ce geste démontre le réel souci des dirigeants de Gazoduq à contribuer au développement des communautés où ses installations seront construites. Comme les deux projets sont liés, nous sommes à même de penser que GNL Québec a le même souci d'agir en bon citoyen corporatif au Saguenay-Lac-Saint-Jean, puisque les deux entreprises ont le même ADN.

Pour l'agglomération de La Tuque, les retombées économiques de la réalisation du projet de Gazoduq représentent pour le moment une somme de 8,5 M \$ versée annuellement à la municipalité pendant 25 ans à laquelle s'ajoutent une somme annuelle de 654 000 \$ pour le milieu communautaire et une somme annuelle de 580 000 \$ pour le milieu de l'éducation. Les négociations ne sont pas encore terminées. Nous travaillons sur d'autres aspects avec Gazoduq, des demandes auxquelles l'entreprise s'est montrée très ouverte. Jamais au cours de l'histoire latuquoise une entreprise n'a démontré autant d'intérêt à soutenir financièrement notre communauté en guise de compensation pour sa présence sur notre territoire.

À ces montants s'ajoutent les compensations financières que Gazoduq est prête à verser aux communautés Atikamekw avec qui nous cohabitons sur le territoire. Cela démontre selon nous à quel point les projets de Gazoduq et de GNL Québec à Saguenay sont créateurs de richesse pour le Canada.

D'ailleurs, les dirigeants de l'agglomération de La Tuque entretiennent de bonnes relations avec les communautés Atikamekw qui occupent ce même territoire qui servira au projet de Gazoduq. C'est pourquoi, il est primordial pour nous que le projet de Gazoduq, tout comme celui de GNL Québec à Saguenay, soit accepté par les Premières Nations. Ces communautés doivent aussi en bénéficier pour assurer leur développement, tout comme ce sera le cas pour nos municipalités.

Grâce à cette négociation avec Gazoduq, nous avons pour la toute première fois de notre histoire réussi à faire reconnaître les bienfaits du partage des richesses naturelles sur notre territoire. Cela nous ouvre la porte à d'autres négociations, mais cela nous permettra surtout de mettre en place des projets innovateurs, créatifs et porteurs pour le développement futur de notre communauté.

C'est en regroupant tous ces éléments que nous en sommes venus à la conclusion qu'il est de notre devoir de démontrer publiquement, haut et fort, notre appui aux projets de Gazoduq et de GNL Québec à Saguenay. Nous sommes tout à fait conscients qu'il y a des enjeux environnementaux entourant ces deux projets. Nous avons confiance en leurs dirigeants qui, selon nous, ont démontré leur sérieux face à ces enjeux.

Nous sommes persuadés qu'il existe des moyens de trouver des compromis acceptables qui permettront la réalisation de ces deux projets en gardant à l'esprit qu'il s'agit d'une énergie de transition qui permettra de se donner collectivement un levier pour faire encore mieux dans le futur.

CONCLUSION

Depuis trop longtemps, le Québec laisse filer de grands projets énergétiques. Pourtant, Hydro-Québec et Énergir sont des exemples de succès qui doivent nous servir d'inspiration. Il est temps, selon nous, que les citoyens se mobilisent en faveur du développement de grands projets énergétiques de transition qui vont contribuer au développement de leur communauté. Nous sommes d'avis qu'il faut saisir cette opportunité qui s'offre à nous aujourd'hui de profiter collectivement de ces projets, afin de préparer le futur qui remplacera cette énergie de transition.

Surtout, nous voulons agir comme des partenaires dans ces projets.

Nous sommes conscients qu'il demeure une part de risques et des contraintes au fait d'accepter que ces installations traversent le sol québécois. Tous les grands projets de développement économique dans le monde doivent faire face aux mêmes défis. Nous sommes persuadés qu'il existe des pistes de solutions pour faire face à ces défis. Les solutions proposées par GNL Québec et Gazoduq nous semblent réalisables et acceptables. Nous croyons à l'utilité de ces projets et nous sommes prêts à les défendre sur la place publique.

Nous saluons les efforts de transparence en matière d'information publique de Gazoduq et de GNL Québec. Nous connaissons moins les gens de GNL Québec, car ils ne sont pas dans notre région, mais nous pouvons affirmer que les gens de Gazoduq ont été sur le terrain à plusieurs reprises rencontrer nos citoyens, incluant nos gens du secteur de Parent. Ils sont venus régulièrement à notre hôtel de ville nous rencontrer pour discuter. Ils ont écouté nos demandes et répondu à nos questions. Nous pouvons dire que le projet de Gazoduq rencontre une belle acceptabilité sociale dans notre milieu et nous pensons qu'il en est de même au Saguenay-Lac-Saint-Jean pour le projet qui fait l'objet de cette consultation.

Nous appuyons ces grands projets pour le développement de nos communautés, car ils s'inscrivent dans la vision que nous avons d'un Québec qui passe en mode transition en matière de développement énergétique et qui en bénéficie pour se développer, afin qu'un jour, les énergies vertes prennent toute la place dans notre société. Penser que nous pouvons atteindre cet objectif sans passer par un mode énergétique transitoire est utopique. Comme nous sommes persuadés que nous ne pouvons passer à côté d'une étape transitoire en matière énergétique, nous voulons que ce soit nos communautés qui en profitent par l'entremise des projets présentés par GNL Québec à Saguenay et Gazoduq.

Le dépôt de ce mémoire par le président de l'agglomération de La Tuque a été autorisé par le conseil d'agglomération de La Tuque par résolution adoptée lors de l'assemblée publique du 20 octobre 2020.

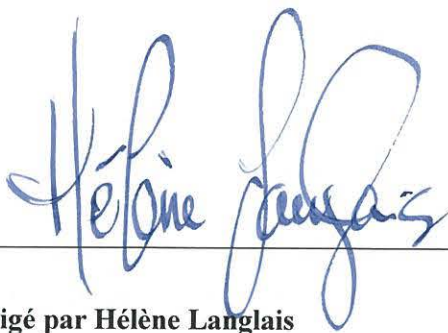
Signé à La Tuque, le 22 octobre 2020



M. Pierre-David Tremblay

Président du conseil d'agglomération

Maire de La Tuque



Rédigé par Hélène Langlais

Direction des communications

Ville de La Tuque

MRC

La Tuque

Région administrative : Mauricie
Code géographique : 90
Superficie en terre ferme : 26 006,5 km²
Nombre de localités de 40 habitants et plus en 2016 : 5

	Unité	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014	2016
Population totale au 1 ^{er} juillet	hab.	15 862	15 699	15 529	15 348	15 285	15 173	15 093	14 910
Composantes de l'indice de vitalité économique									
Revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus	\$	18 766	20 121	21 589	22 887	23 879	25 767	26 643	28 855
Taux de travailleurs des 25-64 ans	%	65,0	65,0	64,2	64,5	63,1	65,0	64,4	65,6
TAAM de la population sur 5 ans ¹	‰	-8,3	-9,4	-7,8	-5,4	-4,5	-3,6	-2,7	-4,0
Score Z modifié des composantes de l'indice									
Revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus	n	-0,48	-0,46	-0,53	-0,68	-0,68	-0,68	-0,73	-0,60
Taux de travailleurs des 25-64 ans	n	-0,59	-0,64	-0,67	-0,85	-0,98	-1,02	-1,26	-1,19
TAAM de la population sur 5 ans	n	-0,74	-0,88	-0,80	-0,81	-0,84	-0,88	-0,75	-0,71
Indice de vitalité économique des territoires									
Valeur de l'indice de vitalité économique	n	-5,99	-6,50	-6,62	-7,78	-8,30	-8,54	-8,97	-8,14
Classement de la MRC selon le rang	rang	84	86	86	91	89	91	90	87
Classement de la MRC selon le quintile	quintile	5	5	5	5	5	5	5	5

1. Les données du taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de la population sont exprimées en pour mille. Un taux de 10 pour mille correspond à un taux de 1 %.

Note : Selon la dénomination et le découpage géographique au 31 décembre 2017.

Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et *Estimations démographiques intercensitaires* (série de février 2018); Statistique Canada, *Estimations démographiques censitaires*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

ANNEXE B

REVUE DE PRESSE ÉLECTRONIQUE

EN COMPLÉMENT D'INFORMATION, VOICI UNE PARTIE DES SORTIES PUBLIQUES CONCERNANT LE PROJET GAZODUQ

L'ÉCHO DE LA TUQUE

<https://www.lechodelatuque.com/actualites/vozoduq-la-tuque-souhaite-des-compensations-pour-les-energies-renouvelables/>

<https://www.lechodelatuque.com/actualites/il-a-lavantage-de-connaître-la-region-les-dossiers-les-priorites-pierre-david-tremblay/>

LE NOUVELLISTE

<https://www.lenouvelliste.ca/actualites/gazoduq-la-haute-mauricie-favorable-mais-prudente-68d3aa2cd5e561161e43c0ab5d95f0c9>

TVA NOUVELLES

<https://www.tvanouvelles.ca/2018/11/16/la-haute-mauricie-sinteresse-au-projet-de-gazoduc>

ARSENAL MÉDIA (WEB ET RADIO)

<https://monlatuque.com/les-retombees-economiques-de-gazoduq-pourraient-atteindre-10-millions-par-annee/>

RADIO-CANADA MAURICIE

<https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/360-pm/episodes/445310/audio-fil-du-mercredi-9-octobre-2019>